



Bayer Environmental Science

MARQUE SEVIN **CONCENTRÉ 97,5 % POUR FABRICATION**
INSECTICIDE CARBARYL

USAGE RÉSERVÉ AUX FINS DE FABRICATION, PRÉPARATION OU
RECONDITIONNEMENT

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU DES PERSONNES NON
AUTORISÉES



AVERTISSEMENT

POISON

GARANTIE : CARBARYL (1-NAPHTHYL N-MÉTHYLCARBAMATE) 97,5 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 19351
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114 Ave SE
Calgary, AB T2Z 3X2
Phone: 1-888-238-6747

GROUPE 1A INSECTICIDE

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE,
COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR).

Contenu net : 25 kg



et SEVIN sont des marques déposées de Bayer.
Une division de Bayer CropScience

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaire.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES PERSONNES NON AUTORISÉES.

AVERTISSEMENT: DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

PEUT ÊTRE FATAL EN CAS D'INGESTION. Éviter de respirer la poussière. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Mettre des vêtements de travail ordinaires à manches longues. Porter des vêtements propres chaque jour. Se laver les mains et le visage avant de manger. Se laver à fond après l'emploi.

PREMIERS SOINS :

Communiquer immédiatement avec un médecin ou un centre antipoison si l'on soupçonne un empoisonnement. Emmener immédiatement le patient chez un médecin ou à l'hôpital. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

DANS LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SUR LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Le carbaryl est un insecticide du groupe des carbamates et un inhibiteur de la cholinestérase. La surexposition à cette substance peut produire des signes et des symptômes de toxicité attribuables à la stimulation du système nerveux cholinergique. Les effets de la surexposition sont spontanément et rapidement réversibles.

LE SULFATE D'ATROPINE EST UN ANTIDOTE TRÈS EFFICACE. Le traitement consiste en l'administration de sulfate d'atropine par voie parentérale. Il faut prendre soin de prévenir la suratropinisation. Les cas légers peuvent recevoir 1 à 2 mg par voie intramusculaire toutes les 10 minutes jusqu'à atropinisation complète; le traitement peut être répété par la suite lorsque les symptômes se manifestent à nouveau. Les cas graves doivent recevoir 2 à 4 mg par voie intraveineuse toutes les 10 minutes jusqu'à atropinisation complète, puis par voie intramusculaire toutes les 30 à 60 minutes afin de maintenir l'effet pendant au moins 12 heures. Pour les enfants,

les doses doivent être réduites en conséquence. La récupération complète suite à une surexposition devrait se produire dans les 24 heures.

Ne pas utiliser de narcotiques ni d'autres sédatifs. De plus, les drogues comme le 2-PAM (pyridine-2-aldoxime méthiodide) NE SONT PAS recommandées.

Pour confirmer un diagnostic, prélever des échantillons d'urine dans les 24 heures suivant l'exposition et les congeler immédiatement. BAYER CROPS SCIENCE INC. prendra les dispositions requises pour faire analyser les échantillons.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est extrêmement toxique pour les invertébrés aquatiques. Ne pas déverser dans les lacs, cours d'eau, étangs ou services d'eau publics.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit inutilisé dans le contenant original seulement, dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart des semences, des aliments pour animaux, des engrais, des pesticides et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer dans des endroits où la température dépasse souvent 38°C. Garder éloigné du feu, des flammes nues et toute autre source de chaleur.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION :

Les préparateurs canadiens de ce concentré de fabrication doivent éliminer la matière active non utilisée et les contenants conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour obtenir plus de détails sur le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou avec le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))